

## Francaise mariée avec un ressortissant algérien

-----  
Par yemna

De nationalité française j'ai épousé le 20122005 un ressortissant algérien en Algérie. Notre mariage a été reconnu en France et un livret de famille fr nous a été délivré. Mon mari est arrivé en France le 11 11 2006. Il a obtenu un titre de séjour de 10ans courant avril 2007. Depuis obtention de ses papiers il m'a battue et harcelée moralement. Il veut se séparer de moi et a quitté le domicile depuis le 5 mai 2008. Que dois je faire? Quelles sont mes possibilités pour annuler son titre de 10ans? Merci